



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal le 6 juillet 2020, à 19 h, à huis clos, au Centre récréatif Jean-Guy Houle, au 151, rue Gamelin, Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro 2020-07 suivante :

Immeuble visé : 190 rue Ricard, à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Numéro de lot 4 174 647.

Nature et effet de la demande : Régulariser l'installation d'une clôture récemment installée (avec permis). Permettre une hauteur de 1,88 mètres alors que l'article 10.2 du règlement de zonage 2008-262 demande 1,8 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Sainte-Anne-de-la-Pérade, ce 17 juin 2020.

A blue ink signature of Jacques Taillefer, consisting of a stylized 'J' and 'T' followed by a horizontal line.

Jacques Taillefer,
Directeur général et secrétaire-trésorier